

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

-:-

Nombre de conseillers  
en exercice : 9  
Présents : 7  
Votants : 7

**L'an deux mil vingt-cinq,  
le neuf avril, à dix-neuf heures,**  
le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale, en séance publique ordinaire sous la présidence de **M. LE BLANC Christian, Maire.**  
**Date de la convocation : 03/04/2025**  
**Présents** : M. LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme FAGNOT Cendrine, 3<sup>ème</sup> adjointe, MM. PANNETIER Stéphane, RICHARD Guy, Mme ADET Florence  
**Absent** : MM. LÉVEILLÉ David, TELLIER Adrien  
Mme ADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2025/09 :**

**BÂTIMENTS COMMUNAUX - Devis pour réfection écoulements et dallage derrière les salles communales -**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la nécessité de poursuivre la prévention du risque d'infiltration des eaux pluviales en effectuant des travaux complémentaires sur l'arrière des salles communales.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- d'autoriser la signature du devis pour l'écoulement et le dallage de l'entreprise Chevallier de Saulges pour un montant de 1 728,12 € HT ;
- d'imputer cette dépense en section d'investissement à l'article 2151;
- d'autoriser le maire à signer tous documents se rapportant au dossier.

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.  
Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

  
